



Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/111. **Domages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier n°1808. Société civile des habitations à bon marché de la ville de Sheffield, logements à Bapaume** : devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
- Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 10 juillet 1929.

- Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
- Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
- Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

IVR32_20216200015NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation